

La Martelière

N° 93

Publication du Comité d'Intérêt de Village "RAPHELE AVENIR"
Association Loi 1901 - 16 rue Georges Braque 13280 RAPHELE les ARLES

Ce numéro est distribué à 500 exemplaires.

Comité de rédaction de ce numéro :

Commission La Martelière du Comité d'Intérêt de Village



Le mot du Président :

Mai 2015

Le marché aux fleurs du 12 avril dernier s'est déroulé sous un soleil radieux et a connu un vif succès. Les visiteurs étaient au rendez-vous durant toute la journée ce qui n'a pas manqué de réjouir les exposants, satisfaits de leurs transactions. Dans leurs remarques ils précisaient que notre marché était une référence en la matière, et nous félicitaient de la convivialité qui y régnait. Cependant, une déception quant au concours proposé le matin aux enfants concernant les vélos fleuris, ou seulement la moitié des inscrits étaient venus participer.

Nous voulons remercier Jacques Lanfranchi, Frédéric Lautier, et Jean Luc Courriol pour la confé-

rence passionnante qu'ils ont animée sur l'élevage du « Toro de Combat ». La salle était comble, les personnes présentes enthousiasmées.

La commission urbanisme a désigné 3 personnes (1 titulaire et 2 suppléants) pour représenter Raphèle aux réunions du « PLU » (Plan Local d'Urbanisme), afin de prévoir l'avenir de la commune d'Arles et de ses hameaux dans les 15 ans à venir, au niveau du nombre de nouveaux logements, du type de logement, les divers aménagements utiles et infrastructures, commerces, édifices sportifs et culturels ...

Nous vous tiendrons informés des divers projets; un bilan sera dressé

courant 2017.

Actuellement le seul nouveau lotissement prévu est le clos des Vanneaux au nord du cimetière, les autres se complètent au fur et à mesure.

Contournement autoroutier, aucun avancement depuis juillet 2013. Le collectif C.I.Q/C.I.V a adressé un courrier à Mr VAUZELLE, afin qu'il le transmette au ministère des transports, et montrer le mécontentement des arlésiens... A suivre en pages intérieures pour plus de détails, dans les pages intérieures également, l'entretien avec notre élu M. Patrick CHAUVIN.

Bonne lecture à Tous.

Sommaire

Contournement autoroutier, lettre à Mr Vauzelle	page 2
Animations mars à juin	page 3
Réunion Urbanisme mars 2015	page 4
Urbanisme et Vie Quotidienne	page 5
Chers élus	page 6
Le CPIE vous aide à composter	page 7
Les associations communiquent	page 8
La journée des Compagnons d'Emmaüs	page 9
Infos - Pratiques :	page 10



Depuis juillet 2013 date où le gouvernement a classé le contournement autoroutier d'Arles comme prioritaire, rien de nouveau .

C'est pourquoi le collectif CIQ/CIV a décidé d'envoyer un courrier (ci-dessous) à M. Vauzelle député de la circonscription et président de la région PACA, pour le transmettre au ministre des transports.

Collectif des C.I.Q./C.I.V. d'Arles
chez C.I.Q. La Roquette
Ecole Marie Curie
Rue Laurent Bonnement
13200 ARLES

Arles le 25 mars 2015

à

Monsieur Michel VAUZELLE
Député de l'arrondissement d'Arles
Permanence parlementaire
20 Place de la République
13200 ARLES

Objet: Contournement autoroutier.

Monsieur le Député,

Les C.I.Q. / C.I.V. soussignés ne comprennent pas le silence total qui entoure le devenir du contournement autoroutier de la ville d'Arles. Un devenir qui nous paraît de plus en plus hypothétique.

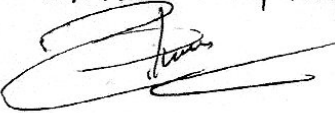
C'est pourquoi nous vous demandons solennellement de vous renseigner auprès de Monsieur le Ministre des Transports afin de savoir où en est le dossier. En fait, nous voulons savoir s'il y a toujours une volonté de réaliser ce contournement si important pour notre ville. Et s'il y a des obstacles, nous souhaiterions en connaître la nature.

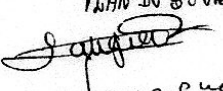
Nous regrettons que ce soit de simples citoyens rassemblés au sein de C.I.Q. / C.I.V. qui se préoccupent de ce dossier. Nous aimerions que les responsables politiques, à tous les niveaux, s'impliquent davantage dans l'intérêt de la ville d'Arles.

Nous comptons sur votre diligence pour nous apporter les réponses que nous attendons impatiemment.

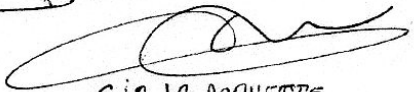
Ce courrier sera rendu public pour que les arlésiens sachent que leurs C.I.Q. / C.I.V. se préoccupent de l'avenir de leur ville.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Ronsdesseane François
Président C.I.Q. Riquental


Albert LAUGIER
Président SUB SEMESTRES
PLAN DU BOURG


Robert Rocchi
Président du C.I.Q. Pont de Crau


DURS Veronique

C.I.Q. LA ROQUETTE

Gérard QUACY
Président C.I.V. RAPHELE


Le peu que nous sachions aujourd'hui, c'est que suite au PPRI (Plan Prévention Risque Inondation), l'état a demandé que le contournement ait une transparence hydraulique ; soit des ouvrages d'art surélevés entraînant un surcoût d'au moins 150 millions d'euros, ce qui montrait son montant total à 750 millions d'euros (environ).

Le projet de réalisation prévu pour 2020 devient pour le moins hypothétique.

Des idées sont à l'étude pour montrer notre mécontentement.

A noter que la rocade nord sera terminée en juin.

Le dossier RD35 pour relier la voie rapide à la route de Port St Louis est toujours dans les cartons.

Le tronçon effectué désencombrerait la voie rapide, le quartier de Barriol et celui du Plan du Bourg.

La voie rapide Salon – Nîmes est actuellement en travaux pour la pose de barrières centrales de sécurité et de revêtement de la chaussée, pour 3,5 millions d'euros.

Hommes et Secrets du Campo



un vrai succès d'Aficion.

Le 19 mars dernier, sous la houlette du CIV et du Club taurin a eu lieu à Raphèle un vrai rassemblement de passionnés autour du Toro. Non pas pour une abrivado ou une course aux arènes, mais dans la salle Gérard Philipe qui se trouva bondée très rapidement à 18h30 et qui dut refuser du monde, pour une conférence animée par Jacques Lanfranchi, aficionado bien connu dans notre village.

Parler vrai du Toro avec force, passion et conviction, c'est ce que firent Jean luc Courriol (mayoral ganaderia Jalabert) et

Frédéric Lautier (ganaderia François André). Une découverte pour certains, une remise dans l'ordre (des naissances jusqu'à la reproduction) pour d'autres, rien ne fut oublié de la vie du Toro au campo pendant les quatre ans qui précèdent sa sortie dans les arènes.

La soirée débuta par la projection d'un film très pédagogique « Mayoral » qui amena très vite l'assistance sur les terres très privées du toro de combat. Un livret documentaire était aussi à disposition du public. Les participants du village, très nombreux continuèrent les échanges avec les intervenants mais aussi avec des professionnels, des responsables de clubs taurins, des aficionados isolés venus d'Arles mais aussi de Nîmes et d'Alés.

Confirmation que Le Toro déplace bien les foules

CLUB TAURIN PAUL RICARD DE RAPHELE LES ARLES Programme 2015	
Dates	Animation
Dim 5 Avril	Tienta (Journée Espagnole)
Sam 18 Avril – 15H	Course Avenir
Sam 25 Avril-15H	Course d'Emboulés - Ecole taurine
Dim 3 Mai	Vide-Grenier 6H -> 18H
Ven 22 Mai – 15H30	Course de Taureaux Jeunes
Jeudi 28 Mai	Journée des Ecoles - Course d'Emboulés
Sam 30 Mai – 21H	Toro-Piscine
Dim 7 Juin	Ferrade en Pays
Sam 13 Juin – 21H	Toro-Piscine
Sam 20 Juin – 16H30	Course à l'Avenir - Trophée Bernard Lautier
Dim 21 Juin – 16H30	Course à l'Avenir - Trophée Pierre Plantevin
Ven 26 Juin – 21 H	Rétrospective des 20 ans des Haras d'Anibert
Sam 27 Juin – 16H30	Course de Taureaux Jeunes
Dim 28 Juin – 16H	Toro-Piscine



AU PAYS DE L'EAU

Raphèle les Arles du 25 mai au 30 mai 2015

Retrouvez le programme complet sur
www.cpiehonepaysdarles.sitew.com

Gratuit sur inscription auprès du CPIE Rhône-Pays d'Arles

04 90 98 49 09

Du 25 au 30 mai 2015, une semaine dédiée à l'environnement et au patrimoine local co-organisée par le CPIE Rhône-Pays d'Arles, l'Amicale des écoles laïques et le club taurin. Chaque année un thème est choisi et se décline pédagogiquement aux côtés des enseignants et des partenaires pour faire (re)découvrir Raphèle aux écoliers et aux habitants en général.

Programme dans les écoles :

Ateliers pédagogiques, expositions, projections dans les écoles élémentaires et maternelles de Raphèle avec l'aimable participation de gestionnaires d'espaces naturels, de techniciens de l'eau, de conteurs, d'agriculteurs, d'arrosants...

Programme pour les habitants, familles... :

Conférence participative : L'eau... On fait quoi ?

Mercredi 27 mai. 18h30. Salle Gérard Philipe.

Changements climatiques, pesticides, zones inondables, biodiversité, irrigation et nappe phréatique... Qu'en est-il de la ressource en eau tant au niveau local que régional ? La maison régionale de l'eau vous donne la parole à travers une

conférence interactive ! Vous pourrez voter par boîtiers électroniques sur les nouvelles propositions des politiques de l'eau de notre territoire ! avec le CPIE Rhône Pays d'Arles et la maison régionale de l'eau.

Soirée festive "A l'eau ?..."

Jeudi 28 mai, à partir de 18h30, Arènes de Raphèle

Entre exposition des travaux d'écoles, dégustation d'eau, jeux, repas convivial et partagé... renforcez votre culture "d'eunologie".

Atelier compostage et paillage au jardin

Samedi 30 mai. 10h à 12h. Raphèle les Arles

avec les Jardiniers du Grand Sud - Club de Raphèle & CPIE Rhône Pays d'Arles.

Atelier "Un bassin dans mon jardin"

Samedi 30 mai. 14h à 16h. Raphèle les Arles

avec les Jardiniers du Grand Sud - Club de Raphèle & CPIE Rhône Pays d'Arles.

Réunion de la commission urbanisme

13 mars 2015

Salle Gérard Philipe, Mairie annexe de Raphèle.

Suite à une sollicitation du CIV, M. Grzyb, conseiller municipal délégué à l'urbanisme, a accepté de rencontrer une nouvelle fois les membres de la commission urbanisme de Raphèle.

Nous apprécions sa disponibilité et sa connaissance du dossier.

M. Chauvin, premier adjoint et délégué au village, l'accompagne.

Nous rappelons à nos lecteurs que la commission locale d'urbanisme n'est pas composée uniquement d'adhérents au CIV mais également d'habitants du village.

M. Grzyb rappelle sa position de juin 2014 : il n'y aura pas de nouveaux projets d'urbanisation envisagés sous ce mandat. Seuls seront finalisés ceux déjà engagés, c'est-à-dire le nord du clos des vanneaux, en complément de ce qui s'y construit actuellement.

Le projet Belombre, tel qu'il a été présenté en mairie, n'est pas recevable à ce jour.

M. Grzyb rappelle sa défiance envers les conceptions sur plan de type géomètre, sans prise en compte des contraintes indispensables (entrée-sortie du lotissement, voirie, éclairage, écoulement des eaux...).

Il revient sur l'historique des règles d'urbanisation en vigueur et évoque la mise en place d'une commission extra-municipale, afin d'engager une concertation en vue de la transformation du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme, conformément au cadre de la loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, promulguée en mars 2014). Cette loi a pour objet de faciliter l'accès au logement des ménages et de favoriser la construction en privilégiant la qualité du cadre de vie.

M. Grzyb nous informe que Raphèle aura ses représentants à cette commission, qui se réunira le 23 avril 2015, en mairie. Cette échéance peut paraître tardive, mais la ville a dû faire face aux contraintes de validation du PPRI (Plan de prévention des risques d'inondation).

Il insiste sur l'importance des enjeux, ce plan engageant de manière durable les futures règles d'urbanisation de notre commune.

Compte tenu du nombre impressionnant de personnes invitées à participer à cette commission, nous espérons que notre voix sera entendue...

Les membres de la commission font remarquer une nouvelle fois que, si les parcelles de petite surface permettent une meilleure accession à la propriété, elles génèrent cependant un excès de densité. En découlent d'incontestables nuisances visuelles, sonores et de vie quotidienne (stationnement, circulation...), que les promoteurs négligent dans la conception de leurs lotissements.

La commission attire l'attention de nos élus l'attitude des nouveaux propriétaires, qui s'empressent de monter des murs dépassant pour certains les hauteurs réglementaires. Comment la commune accepte-t-elle qu'on puisse élever en façade de rue une clôture pouvant aller jusqu'à 2,50m de haut ? L'inertie en la matière peut s'avérer préjudiciable à l'esthétique du village.

A titre informatif, M. Grzyb confirme la demande de création d'un espace pour agrandissement d'une surface de vente (hangar Neble).

La commission s'interroge également sur la possible (ou l'impossible ?) cohabitation au foyer Croizat entre des locataires et les utilisateurs d'un espace associatif, pour lequel aucun plan d'entretien n'est programmé et qui fait l'objet d'actes réguliers de vandalisme...

Il est également évoqué l'importance de tenir compte de l'augmentation de population générée par ces nouvelles constructions dans l'entretien ou le maintien des structures existantes (écoles, espaces sportifs, espaces verts).

La commission fait d'ailleurs remarquer une fois de plus que l'espace situé autour du stage de la Cabro d'Or est sciemment laissé à l'état de friche par la commune. On y trouve maintenant des pneus abandonnés... Ce n'est pas acceptable.

Les élus ne peuvent se retrancher derrière l'argument du manque de personnel et de cadres, qui devient l'excuse à la mode. Il n'est pas compliqué de programmer un minimum de visites d'entretien par an. Nos élus doivent prendre conscience que ce terrain est le dernier espace vert librement accessible aux habitants.

A cette occasion, la commission exprime clairement son hostilité à tout projet de construction sur le terrain de football de la Cabro d'Or.

Un des membres s'insurge contre le projet de lotir « à bon marché » en contrebas de la voie ferrée. Ce plan envisagé par l'agence Parra fait fi des conditions de vie qui seraient offertes à ses futurs habitants et n'est pas compatible avec les valeurs portées par notre majorité municipale.



Le C.I.V. a rencontré le 20 avril 2015, Monsieur Patrick CHAUVIN, adjoint délégué au village de Raphèle, et nous avons ensemble repris les points d'urbanisme à travailler, suivis depuis maintenant de nombreuses années.

Travaux exécutés au 1^{er} trimestre.

Prolongement du réseau d'assainissement jusqu'au chemin de la Villarde. Après essais concluants, remise en conformité du revêtement et du tracé de la chaussée.

M. Chauvin : « Une partie du revêtement route de la gare est à refaire ».

Plantation de 4 arbres à coté du rond point G. Roubaud + 1 sur la place Léon Brun.

Monument aux morts : Travail de restauration apparemment bien exécuté. Le C.I.V. avec l'aide de M. Georges Carlevan proposera une exposition sur sa création, en fin d'année. Les bornes en béton semblent dangereuses et superflues.

Problème général du remplacement des arbres supprimés. Une réunion est prévue avec des techniciens du Conseil Général CG13 et de la Mairie.

La loi dit : « 1 arbre arraché = 1 arbre planté ».

Aménagement extérieur de l'église.

Le tracto-pelle de la Mairie est difficilement disponible pour aménager cet espace ...!

Square Dr Lanfranchi.

La dernière réunion sur le projet a eu lieu le 1er juillet 2014. Deux versions ont été proposées, pour une réalisation en 2015. Un arrêté municipal devait être créé pour interdire les ouvertures privées donnant dans le square. On parle maintenant d'un projet en 2016, en attente de financement.

Foyer Croizat.

Les travaux devaient attaquer au 1^{er} trimestre ; toujours rien début mai.

M. Chauvin : « Les places de parking à aménager sont prioritaires. Je me renseigne sur les causes du retard. »

Point WIFI.

Toujours en attente ...! On devrait avoir des nouvelles dans une semaine!

Chemins communaux.

Dénominations des voix : Le CR19 Henri Molles (ex chemin des morts) devrait être officialisé au cours du prochain Conseil Municipal, le 20 mai.

'Nids de poule' dans les rues à reboucher.

Quelques trous ont été rebouchés. Constat est à refaire après chaque pluie !

Travaux de l'église.

En septembre 2014, M. Sabegh, directeur du patrimoine prévoyait 3 phases de 100 000€ de travaux, avec la première tranche en 2015. Aujourd'hui, lors de l'Assemblée Générale des Amis du Vieil Arles, M. Mourisard, adjoint au patrimoine a communiqué au sujet des églises de Crau et Camargue, que le budget de 240 000€ pour 2015 n'était pas retenu ! Soutenu par la Fondation du Patrimoine, les travaux concernaient l'église de Barcarin à Salin de Giraud et l'église St Genest de Raphèle. Les travaux sur ces édifices non protégés au titre des monuments historiques sont pourtant importants.

La toiture de l'église de Raphèle est fuyarde et les voûtes se dégradent. Sans une intervention rapide, ces édifices connaîtront des détériorations irrémédiables. Même le plus urgent est en attente : escalier menant à l'orgue, fuite du toit au niveau des toilettes neuves.

Extérieur école PERGAUD.

Les trottoirs empruntés par les enfants et les parents sont dangereux. La remise en état par la Sempa des appartements vacants, est toujours en attente.

Les arènes.

Un accès pour les handicapés a été aménagé par la Mairie. Les membres bénévoles de l'association « Club Taurin », ont changé le grillage de clôture, et font beaucoup d'efforts pour entretenir ce lieu (public).

Fleurissement du village.

M. Chauvin nous fait part d'un projet Mairie de mise en place de bacs à fleurs dans le village (où ?), ce qui nous présage un été fleuri.

Marquage au sol route de Fontvieille.

Le tracé le long de la route de Fontvieille : Non réalisé par le CG13. Nous demandons au moins de délimiter les places de stationnement le long de la voie par la Mairie, et de prévoir un panneau STOP à la sortie du nouveau lotissement et devant l'école élémentaire Daudet (sécurité des enfants), à la place des panneaux « céder le passage » (*).

Lotissement des Vanneaux.

Un nouveau lotissement est en cours d'élaboration au nord-est du cimetière.

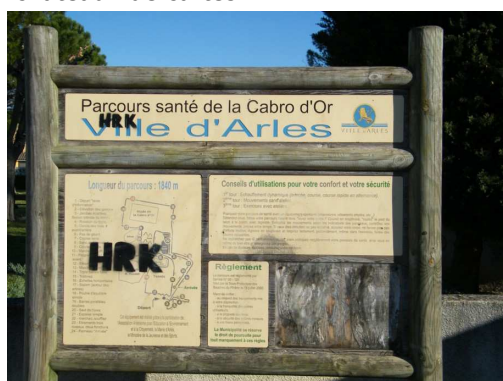
—oo0oo—

(*) Panneau « céder le passage » original mais peut être pas réglementaire ...!



Nous savons que de grands projets destinés à « améliorer » le développement du village sont élaborés par nos élus municipaux, départementaux, régionaux... mais... il y a un mais...

Et si, avant d'entreprendre quelques chamboulements pharaoniques, sachant qu'un « parcours de santé » mis en place il y a quelques années est désormais totalement à l'abandon, livré aux ronces et aux mauvaises herbes ce qui en empêche l'usage, derrière les tennis (nouveaux stades, nouveau lotissement, nouvelle aire de jeux pour enfants etc ...), on revenait un peu à l'essentiel, c'est-à-dire aux fondamentaux car sans une base propre et saine, les chantiers les plus ambitieux ne produiront que des châteaux de cartes.



Je m'explique.

Entre 3000 et 4000 citoyens arlésiens, vivent à Raphèle qui n'est pas qu'un décor bucolique, où ils possèdent une maison, où leurs enfants vont à l'école, où ils font leurs achats, où ils font du sport... Bref, tous ces raphélois un véritable quotidien, ici, au village. Et si la ville, le département et la région s'intéressaient un peu plus à l'entretien de ce qui existe déjà afin d'en faciliter la pratique ?

Quelques exemples.

Les raphélois circulent en voiture, en moto ou en vélo sur les chaussées du hameau dont le revêtement laisse plus qu'à désirer menaçant donc la sécurité des usagers : nids de poule qui creusés, distillent des cailloux, racines gondolant dangereusement le goudron, bitume défoncé.

Depuis que Vert Pré 1 et 2 existent les rues n'ont jamais été rénovées. Il semble grand temps d'y songer.

* Les raphélois empruntent les trottoirs, enfin, ils essaient lorsque les nombreuses voitures mal stationnées ne les gênent pas, lorsqu'ils ne sont pas encombrés par des haies non entretenues et envahissantes, lorsqu'ils sont propres, lorsque qu'un bon revêtement, et non une fine pellicule glissante de graviers,

le permet.

* Les raphélois accompagnent quotidiennement leurs enfants à l'école. RAS en ce qui concerne la Maternelle et l'établissement primaire Daudet. Par contre, alors là, par contre, les murs extérieurs de l'école Pergaud peinturlurés d'horribles teintes et d'affreux motifs sont indignes d'un bâtiment scolaire, accueillant de jeunes enfants. C'est carrément déprimant d'en longer les murs. De plus, le trottoir ceignant l'école est très endommagé par d'anciennes et grosses racines soulevant exagérément le goudron menaçant l'équilibre des passants, petits ou grands. Un nouveau trottoir s'impose là, (l'argent récupéré par notre municipalité suite à la vente du presbytère raphélois ne pourrait-il pas être affecté à cette réfection... Il nous est tellement dit que les budgets sont insuffisants, nous avons la preuve qu'une rentrée d'argent, en plus de nos impôts locaux, a été belle et bien faite sur Arles en provenance du village, donc en toute logique... il devrait revenir vers nous !

Si quelqu'un connaît une école arlésienne aussi laide que le primaire Pergaud, merci de nous le faire savoir, on comparera !

* Les raphélois vont à la poste, lorsque les portes en sont ouvertes, le matin et depuis que l'agence moulésienne a fermé, la foule s'arme de patience jusque dans la rue, parfois. Si l'on ajoute le nombre d'usagers raphélois à celui des moulésiens, cela fait du monde ! Idem pour la banque. Les services fonctionnent vraiment à minima.

* Les jeunes ménages raphélois, nouvellement installés, ont des enfants en bas âge. Des lotissements sont créés mais le reste ne suit pas. Pas de crèche, pas de « halte-garderie », pas de centre aéré le mercredi ! Une autorisation vient d'être accordé sur Mas Thibert quant à la création d'une crèche (dixit la revue « Arles info ») : nombre d'habitants : 1500 !!!... Et nous ? Et nous ? Et nous ?

* Les raphélois accompagnent fréquemment leurs enfants au square TREBOSC, idéalement situé sur le trajet maternelle-primaire « Pergaud » = entretien, aménagements (bancs, jeux) s'imposent avant de songer à autre chose !

* Les raphélois prennent le bus. Enfin, ils essaient... Le village est desservi par la ligne 30 aux horaires scolaires (tout usager peut utiliser ces bus), matin et soir. La fréquence du passage des bus de cette ligne est de 1 toutes les 2 heures : ce n'est pas suffisant (sachant qu'en période de congés scolaires, des

bus sont supprimés à certaines heures, le matin !!!). Pour le retour, la fréquence des bus est encore plus mince : un seul horaire de retour à partir des lices = 17h22 en après-midi (2 autres passages mais en toute fin d'après-midi). Sinon, c'est le désert ! La peau de chagrin n'en finit pas de se rétrécir puisque les bus de la ligne 18 (C.G.13) ne passent plus du tout en semaine par Raphèle (sauf le W.E. !!!). Venant d'Aix, au niveau de St Martin, les chauffeurs vont directement à Arles, via la 4 voies alors que leurs passages offraient davantage de possibilités pour se rendre sur Arles. En conséquence de quoi de nombreux usagers se plaignent de voir leur quotidien se compliquer, ils nous en ont parlé : voici un exemple concret. Une jeune fille de 17 ans ayant réussi son bac, trop jeune pour conduire, désirait suivre un enseignement spécifique à Salon de P. afin de se préparer au concours d'infirmière. Elle était inscrite mais a dû stopper son projet faute de bus ! etc... bien d'autres exemples d'agacement pourraient encore être cités.

Qui, du haut de sa tour d'ivoire «départementale» a pondu une telle ineptie ? Comment peut-on effacer Raphèle d'un trajet alors qu'il figure bel et bien sur les cartes !

* Sachez qu'il existe un système de navettes fonctionnant à la demande, service proposé par ENVIA. Il suffit de téléphoner pour demander que l'on vienne vous chercher. Le service est gratuit. Vous ne payez que votre ticket classique de transport. Mais... et c'est là que c'est intéressant, ceci n'est pas valable pour Raphèle alors qu'il l'est pour Gimeaux, Maeva ... et j'en passe !

Une ligne (circuit 228) mise en place pour les élèves du lycée St Charles de ST Martin peut être empruntée par tout usager à 16h41 entre Raphèle et Arles ! ... avec retour à 17h !!!

Et je passe sur la mauvaise évacuation des eaux de pluies etc...

Bien... Messieurs les élus c'est à vous que je m'adresse puisque tout ceci est de votre ressort, vous avez saisi que nous n'aimons pas les ruines et encore moins la poudre aux yeux. J'espère que vous accuserez bonne réception de ce message afin d'en faire bon usage.

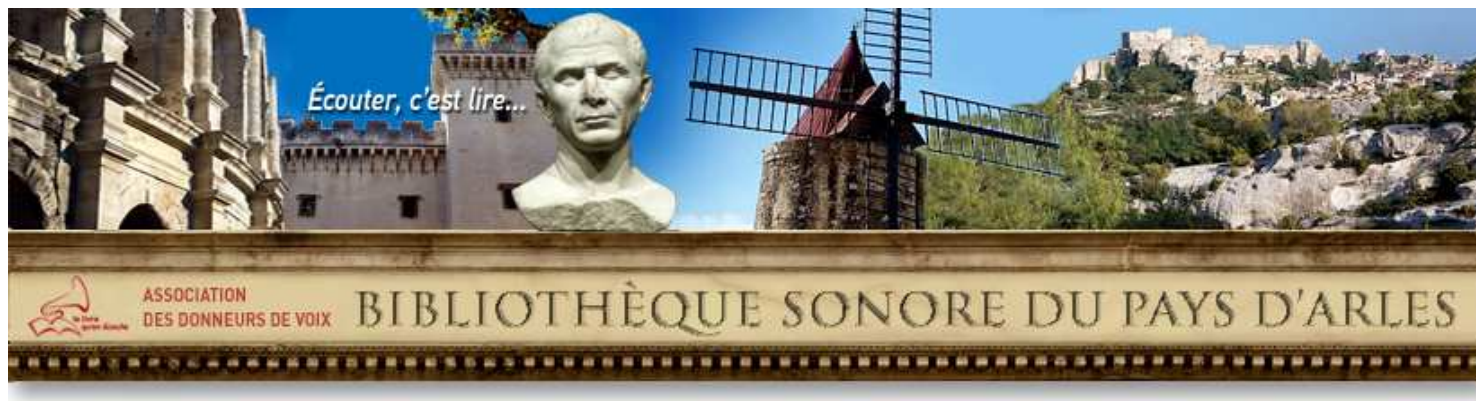
Je vous remercie de votre attention et vous adresse mes plus respectueuses salutations.

(horaires à consulter sur www.tout-envia.com / ligne 30, ou lepilote.com / ligne 18)

Isabelle T. pour le C.I.V. raphélois

Que peut on mettre dans son composteur

Essuie-tout, papiers alimentaires, cartons	OUI Ils sont composés de cellulose ! Également destinés au tri sélectif Mais... Sans encre de couleur, ni colle, ni adhésif, ni agrafe...	Coupes d'arbre, tailles de haie, broussailles	OUI Déchets de gros volumes doivent être broyés ou fragmentés les jours suivant la taille pour être facilement compostés
Tontes de gazon	OUI mais... Les faire sécher quelques jours et les incorporer petit à petit. A utiliser en paillage	Sciure et copeaux de bois non traité	OUI mais... Les incorporer petit à petit, sinon cela bloque la circulation de l'air dans le compost
Orties, pissenlits	OUI Contiennent beaucoup d'azote, et peuvent servir d'activateur si besoin	Coquilles de noix, noyaux...	NON (sauf personnes expérimentées) Sont très longues à se décomposer ; on les retrouve longtemps dans le compost
Épluchures et restes de fruit et légume	OUI Contiennent de l'azote et 80% d'eau donc permettent d'apporter de l'humidité	Feuilles de platane, laurier, lierre, chêne, aiguilles de pin, sapin...	OUI, mais ... Sont très longues à se décomposer ; peuvent être trempées et passées à la tondeuse au préalable. A utiliser en paillage
Paille, foin	OUI A mélanger avec des déchets humides. A utiliser en paillage	Vieille terre de pot de fleurs	OUI Fragmenter la motte et les racines résiduelles
Pain	OUI mais... Coupé en petits morceaux	Cheveux, ongles, poils et plumes	OUI Étonnant !
Mauvaises herbes	OUI mais... Pas les plantes montées à graines, elles se ressèmeront à l'utilisation du compost	Litières organiques d'animaux	NON (sauf personnes expérimentées) Certaines maladies résistent au compostage s'il n'y a pas de grosse montée en température
Épluchures d'agrumes (oranges, citrons...)	NON (sauf personnes expérimentées) Les peaux sont souvent traitées après récolte et leurs essences ralentissent le compostage	Restes de repas, croûtes de fromage	NON (sauf personnes expérimentées) Risquent de provoquer de mauvaises odeurs, et d'attirer des animaux (chiens, chats, rats...)
Feuilles mortes	OUI A mélanger avec des déchets humides. A utiliser en paillage	Paille, foin	OUI A mélanger avec des déchets humides. A utiliser en paillage
Viande, os, poisson	NON (sauf personnes expérimentées) Risquent de provoquer de mauvaises odeurs, et d'attirer des animaux (chiens, chats, rats...).	Morceaux de tissus naturels (coton, laine, lin)	NON En théorie possible car d'origine végétale mais préférer les utiliser en chiffons.
Thé et café	OUI Le marc de café en grande quantité attire les mouches de vinaigre	Plantes malades, plantes traitées	NON (sauf personnes expérimentées) Eviter car certaines maladies résistent au compostage s'il n'y a pas de grosse montée en température
Fleurs et plantes d'intérieur ou de jardin fanées	OUI Fragmenter les tiges longues et robustes	Cendres	NON (sauf personnes expérimentées) Bloquent la circulation de l'air dans le compost
Couches culottes	NON (même les personnes expérimentées) Souvent composées de matériaux de synthèse non compostables	Peau d'ail	NON (sauf personnes expérimentées) Eviter car l'ail contient des composés vermifuges



La Bibliothèque Sonore du Pays d'Arles met gratuitement à la disposition des aveugles et des personnes atteintes de déficience visuelle ou physique les empêchant de lire, des livres et revues enregistrés sur supports numériques (CDmp3, clé USB, carte SD) et envoyés à domicile en franchise postale.

Cela permet de rompre l'isolement dans lequel elles se trouvent et leur redonner l'accès à la lecture, l'information et la Culture.

Les livres et revues sont enregistrés par des Donneurs de Voix bénévoles.

Aucune cotisation n'est demandée, tous nos services sont gratuits.

Les bénévoles de la Bibliothèque Sonore du Pays d'Arles travaillent pour :

- recevoir les audiolecteurs et les Donneurs de Voix,
- traiter le courrier des demandes d'ouvrages enregistrés,
- assurer les expéditions,
- assurer la maintenance du service informatique,
- assurer la liaison avec les Donneurs de Voix, les audiolecteurs ou leur entourage,
- former gratuitement et aider les nouveaux Donneurs de Voix

Conditions d'adhésion : présentation de la carte de handicap ou certificat médical attestant l'empêchement de lire.

Les Donneurs de voix sont des bénévoles (particuliers, comédiens, professeurs de français, journalistes, retraités, passionnés de lecture...) **qui enregistrent les livres et revues, chez eux, tout en respectant une "charte de qualité" spécifique.**

Un logiciel est installé gratuitement sur l'ordinateur du Donneur de Voix par la Bibliothèque Sonore.

Notre catalogue comporte : romans, policiers, biographies, Histoire, essais, philosophie, politique, religions...

Les livres peuvent être écoutés par des lecteurs du commerce ou par le lecteur « VICTOR » Ces appareils, de très grande qualité, conçus spécialement pour les personnes malvoyantes ou aveugles, sont prêtés ou cédés par la Bibliothèque Sonore.

Nos coordonnées :

Adresse : La Souleiado ,15 Rue de Verviers,13200 Arles

Telephone : 04 90 96 65 00

Courriel : 13B@advbs.fr

Permanences : Mardi Matin et Jeudi Après -Midi.

La Journée Raphéloise des Compagnons

Le 15 février dernier s'est déroulée, à la salle Gérard Philippe de Raphèle ainsi que sur la place des Micocouliers, la journée des Compagnons d'EMMAÜS, dont 16 sur 25 au total, étaient présents.

Un grand merci à Messieurs Schiavetti et Chauvin pour leur visite !

Les habitants du village étaient invités, moyennant 15,00 € / personne, à venir se régaler d'une délicieuse zarzuela, point d'orgue de ce déjeuner convivial. L'organisation de ce repas a permis de récolter 1000 €, reversés aux compagnons venus avec deux camions destinés à la collecte d'objets devenus inutiles chez nous. Les villageois ont été généreux car leurs dons d'objets divers ont permis de remplir ces deux véhicules. D'autres personnes désireuses de donner des meubles de grande dimension, ont émis plusieurs « demandes de ramassage à domicile » !

À titre personnel, j'ai fait de jolies rencontres favorisant de réels échanges. Il n'y avait pas les Compagnons d'un côté, et nous de l'autre.

J'ai parlé avec un jeune homme, cuisinier pour la communauté d'EMMAÜS depuis quelques années. Après une jeunesse chaotique ponctuée de violences et de consommation de drogue, il a décidé de changer, de se sevrer et depuis, il tient le coup grâce à la collectivité qui a donné du sens à son existence.



Il y avait aussi Alcide, réfugié politique, originaire du Burkina Faso etc...

La communauté accepte tout le monde parce que « Un homme ne naît pas dans la rue. Il y dégringole. Il a besoin de soutien pour avoir une chance de s'en sortir. » m'a dit l'organisatrice de cette journée festive.

Les Compagnons n'ont ni R.M.I, ni R.S.A. Au sein de la communauté, grâce à leur travail, ils parviennent à se constituer un pécule grâce auquel, ils parviennent tous à faire des projets et ... à partir.



Bref, tout a bien fonctionné grâce à la solidarité de chaque participant malgré, à noter, l'absence notoire des associations raphéloises (sauf « C.I.V » et « Le Corbillard »)!

Une réussite qui comble l'instigatrice bénévole de cet événement, Chantal BRAILLARD, raphéloise depuis fort longtemps, qui souhaitait, comme chaque année, sensibiliser ses concitoyens au don.

Elle est membre des Joyeux Lurons, que l'on ne présente plus (cette association a vu le jour il y a dix ans, elle est présidée par Mr Emile Del Testa).

Chantal est l'un des piliers d'EMMAÜS, portée par la très intime et ancienne amitié qu'elle entretenait avec l'abbé Pierre. Pour elle, l'entraide est naturelle. Chantal ne se pose pas de questions parce qu'elle estime avoir la chance d'avoir plus que le nécessaire sur le plan matériel mais aussi au niveau de sa santé. Elle a donc de l'énergie à revendre qu'elle met au service de causes qui la touchent : Chantal participe aux maraudes (du secours populaire et sec. Catholique), deux fois par semaine, dans le cadre desquelles 30 repas chauds sont servis tous le soir, que de plus en plus de jeunes en général et de jeunes femmes en particulier viennent chercher.

Alors, si vous aussi, vous avez un trop plein d'énergie ou si vous êtes encombrés par du mobilier, n'hésitez pas à vous manifester, ... si le cœur vous en dit !

EMMAÜS - Mas de la Triquette - Route des Saintes Maries de la Mer - 299 avenue de l'Abbé Pierre 13200 ARLES.

Tel : 04 90 49 79 76

Isabelle T.

SERVICE MEDICAL sur RAPHELE - MOULES

A Moulès :Cabinet Médical
Drs **GAUTIER & QUENEE**
13, rue d'Argençon 13280 MOULES
04 90 98 05 85

Infirmières : Mmes Marie-Pierre ADJAMI
Fabienne ROIGNANT
Au Cabinet de Soins Infirmiers, à la même adresse,
tous les jours sur RdV et à domicile sur Moulès,
Raphèle et environs.
Permanences tél : 04 90 98 47 97.

A Raphèle :

Dr ANNETIN
06 08 69 80 98

Dr PICANDET
04 90 98 45 80

Dr RIVIERE
04 90 98 02 68

Infirmières : Mmes Bernard-Aillaud Françoise, Cartagena Audrey,
Tristant Cécile et Billong Elodie et Mr Dourcin Laurent.
Le cabinet d'infirmières est ouvert, route de la Crau de 8h00 à 8h30 sur rendez-vous, du Lundi au Samedi. **Les infirmières assurent les soins à domicile sur Moulès, Raphèle et environs. Permanence téléphonique tous les jours (W-E et jours fériés) au : 04 90 98 32 57**

Les docteurs n'assurent plus de permanences pour le Service de Garde. En cas d'urgence, il convient de joindre le SAMU (le 15 au téléphone) qui répercutera l'appel auprès des services adéquats.

Permanence en Mairie de Raphèle

Mairie de Raphèle :
Téléphone : 04 90 49 47 27

Ouverture au public :
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 16h30.

**Monsieur Patrick CHAUVIN Adjoint
délégué pour Raphèle reçoit
le LUNDI de 15h00 à 19h00**

- **C.C.A.S.** : (Centre Communal d'Actions Sociales)
Sur rendez-vous. Renseignements :
0490184680

- **Assistante Sociale** :
D.I.S.S. (Direction des Interventions Sanitaires
et Sociales) : Permanences de M^{me} VATIN,
sur RdV les 1er et 3ème Lundi de 14h à 17h.

M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole) :
Plus à Raphèle, c'est à Arles Bd Marcelin
Berthelot. Tel. : 04 91 16 71 52.

C.A.S. : (Centre d'Activités Sportives). **C. Jean Vilar**
Pour l'été de 10h à 12h et 14h à 16h.
Vac.Toussaint: 10h à 12h et 14h à 17h.

Allô-Propreté : 04 90 49 39 40

Raphèle online !
C'est sur

www.civraphele.fr

Médiabus



Le Médiabus est un service de proximité qui dessert :
5 quartiers (Barriol, Griffeuille, Monplaisir, Trébon, Trinquetaille), 10 villages (Albaron, Gageron, Gimeaux, Mas-Thibert, Moulès, Pont-de-Crau, Raphèle, Saliers, Le Sambuc et Salin-de-Giraud).

Le Médiabus assure ses missions dans le cadre de **la Médiathèque hors-les-murs.**

Raphèle

Mardi de 9h45 à 12h
*Place des Micocouliers
(marché)*

12 et 26 mai
9 et 23 juin

Moulès

Mercredi de 14h à 16h
Place de la Mairie

6 et 20 mai
3 et 17 juin

RAPHELE AVENIR Comité d'Intérêt de Village.
16 Rue Georges BRAQUE 13280 RAPHELE les ARLES
BULLETIN D'ADHESION ou de renouvellement d'adhésion.

NOM : _____ **Prénom :** _____

N° et Rue : _____ **Code postal :** _____ **Localité :** _____

Téléphone : _____ **Email :** _____ **Date et signature**

Cotisation : 7 Euros (minimum) par adhérent pour 2015.

*Favoriser les règlements par
chèque à l'ordre de : C.I.V. Raphèle Avenir.*